

et simple de la part du gouvernement de veiller à maintenir le plein emploi, sont non seulement tragiques pour ceux qui en sont touchés, mais portent aussi un dur coup à l'unité nationale, comme je l'ai signalé à maintes reprises et comme l'a fait ressortir aujourd'hui le chef de l'opposition (M. Stanfield), car même si le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, était de 4.8 p. 100 pour tout le Canada à la mi-décembre, il dépasse 7 p. 100 dans les provinces atlantiques et s'établit à environ 7 p. 100 au Québec.

A en juger par les résultats antérieurs, je signale qu'en janvier 1967 et en janvier 1968, d'un bout à l'autre du pays, mais surtout dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, les chiffres relatifs au chômage étaient beaucoup plus élevés que ceux des mois de décembre précédents. D'après mes prévisions, que j'ose faire et dont l'inexactitude me réjouirait, en janvier de cette année, le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, pourrait atteindre 10, 11 ou même 12 p. 100 dans les provinces Maritimes; il s'établira à 8 ou 9 p. 100 au Québec et à plus de 5 p. 100 dans tout le pays.

Comment peut-on alors dissiper le sentiment d'abandon chez les gens des provinces de l'Atlantique, de certaines parties du Québec, et, en fait, de certaines régions de l'Ontario? A certains endroits du Nord de l'Ontario, le taux de chômage est bien au-dessus de la moyenne nationale. Comment éviter que des politiques de ce genre suscitent chez ces personnes un sentiment d'abandon, de mécontentement contre notre collectivité et notre société?

Dans ce tableau d'ensemble, je tiens à dire, cela me semble à propos en 1969, que les jeunes Canadiens ne peuvent trouver l'emploi d'été qui leur permettra de poursuivre leurs études. Certains—ceux qui ont besoin d'un supplément à leur faible revenu—ne peuvent trouver d'emploi l'hiver. Les jeunes ne peuvent obtenir les bourses d'études qu'on leur a promises. On reproche à ces jeunes des campus et du pays tout entier, de se sentir désespérés et aliénés et de commettre des actes que je désapprouve, qu'aucune personne réfléchie ne saurait approuver, mais des actes tout à fait justifiables en raison de l'abandon dont ils sont victimes de la part des autorités du pays, en particulier du gouvernement fédéral.

Dans les quelques dernières minutes à ma disposition cet après-midi, monsieur l'Orateur, je voudrais dire à mon ami, le chef de l'opposition, qu'on apprend à aimer davantage à mesure qu'on le connaît mieux, qu'à mon avis, il ne ferait pas mieux que le gouvernement actuel. Les politiques préconisées par les deux partis traditionnels au Canada aboutissent invariablement à la situation actuelle.

**Une voix:** Et qui dure depuis 100 ans.

**M. Lewis:** Comme dit mon collègue, ces partis sont au pouvoir depuis 100 ans et la même situation persiste.

**L'hon. M. Lambert:** Parlez-nous de la Saskatchewan.

**M. Lewis:** Le chômage augmente ainsi que les prix. Je prétends que cet état de choses est attribuable au fait—et je conseille aux députés d'examiner ma proposition sérieusement—que le pouvoir corporatif au Canada à l'heure actuelle contrôle le marché, contrôle les prix et, grâce aux profits non répartis, aux gains conservés, contrôle la majeure partie de tous les investissements du Canada. Il s'ensuit donc qu'il n'y a pas d'affectation ni d'orientation des investissements.

Je signale aux députés conservateurs qui représentent des circonscriptions des provinces atlantiques que le problème des disparités régionales ne sera jamais résolu dans ces provinces, tant que nous ne serons pas tous prêts à permettre au gouvernement de jouer un rôle prépondérant dans le domaine des investissements publics et directs, de concert avec les investisseurs du secteur privé, si la chose est souhaitable, afin d'établir certaines priorités en matière d'investissements au Canada, afin d'empêcher que de grands édifices de bureaux soient construits, alors que la construction d'habitations reste en plan, ou afin d'empêcher que des stations de service tout à fait inutiles, qui font double emploi avec des stations déjà existantes, soient construites d'un bout à l'autre du Canada, alors que d'autres travaux de construction ne sont pas effectués, afin d'empêcher qu'une compagnie puisse encore s'adresser à la Chambre des communes pour accroître sa capitalisation de milliers ou de millions de dollars, comme le lui permettent les membres des deux vieux partis qui sont disposés à leur accorder ce capital accru.